



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES

DIRECTION
DE LA REGLEMENTATION
ET DES LIBERTES PUBLIQUES
1^{er} Bureau

Tel : 05.58 06 58 93

Dossier suivi par

Mlle Lagouarde

valerie.lagouarde@landes.gouv.fr

Mont-de-Marsan, le 24 JAN. 2012

Le Préfet des Landes

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département des Landes

OBJET : Mission de travaux géographiques et forestiers de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).
Arrêté portant autorisation de pénétrer dans les propriétés publiques et privées.

P.J. : 1 arrêté.

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, l'arrêté préfectoral en date de ce jour, autorisant le personnel de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) à pénétrer, pour l'exécution de sa mission, dans les propriétés publiques et privées du département des Landes.

Je vous demande de bien vouloir afficher cet arrêté en mairie dès réception.

Pour le Préfet,
Le Préfet
Le Secrétaire Général

Romuald de PONTBRIAND